

APRÈS LA 3^e

Parcours d'orientation

Mars 2026



- **Que faire après la 3^e ?**
- **S'orienter en voie professionnelle après la 3^e :**
en CAP ou en bac pro, sous statut scolaire ou en apprentissage,
dans un établissement relevant de l'Éducation nationale
ou de l'enseignement agricole
- **La voie professionnelle : les familles de métiers de baccalauréat
professionnel et les spécialités hors familles de métiers**
- **Le lycée agricole : les familles de métiers de baccalauréat
professionnel et les spécialités hors familles de métiers**
- **S'orienter en 2^{de} générale et technologique**
- **Orientation, inscription et affectation**
- **Se former autrement**



QUE FAIRE APRÈS LA 3^e ?

QUE FAIRE APRÈS LA 3^e ? QUEL BAC CHOISIR ? LE BAC, C'EST QUOI ?

Qu'est-ce que le bac général ? le bac technologique ?
le bac professionnel ?



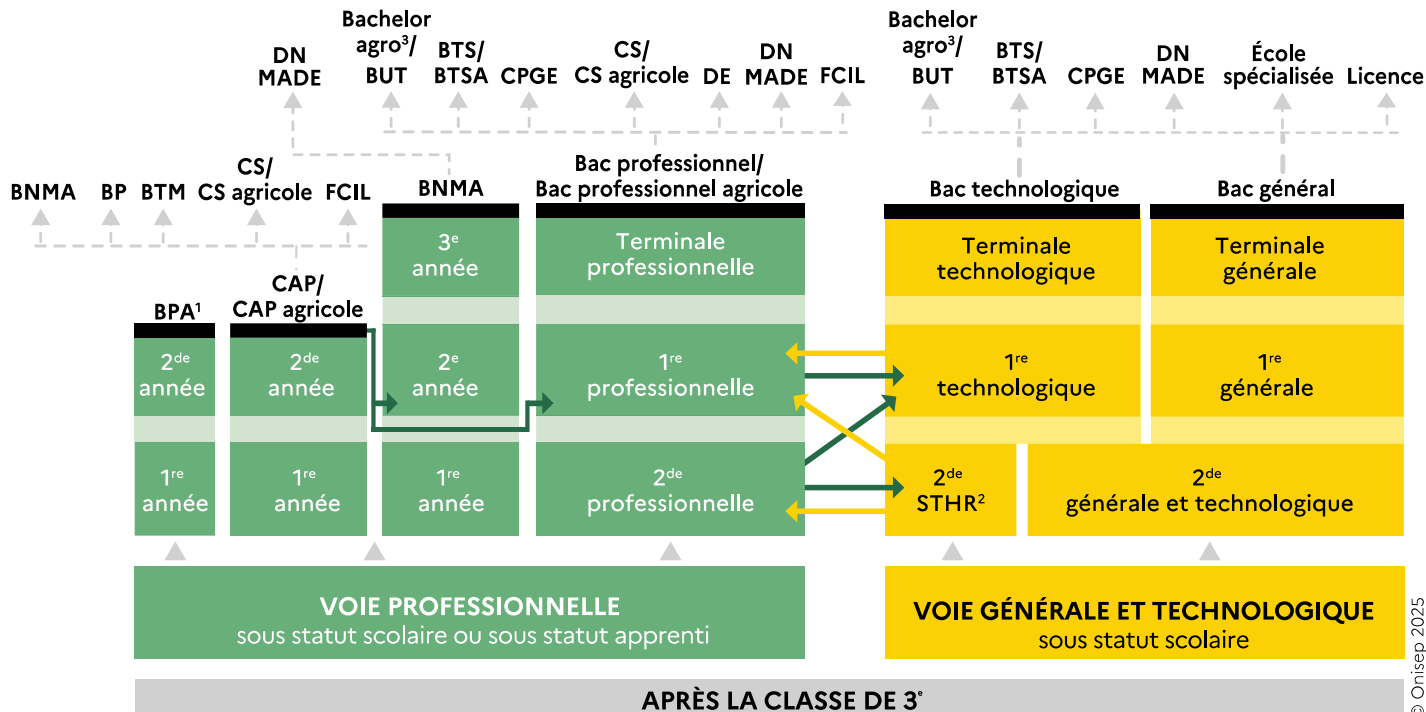
N. B. : l'obtention du CAP permet à l'élève d'intégrer une classe de 1^{er} bac pro, dans une même famille de métiers.

POUR ALLER PLUS LOIN S'INFORMER SUR LES FILIÈRES APRÈS LA 3^e

Le site [Horizons 21^e](#) permet aux élèves de préciser leurs choix d'enseignement de spécialité et de tester différentes combinaisons.

Le guide [Après la 3^e](#), téléchargeable sur [Onisep.fr](#) informe les élèves et les accompagne dans leurs choix d'orientation.





→ Passerelles entre les différentes voies.

1. Exclusivement en apprentissage.

2. Dans la série STHR, les enseignements technologiques débutent dès la classe de 2^{de}.

3. Diplôme national de niveau bac + 3, le bachelor agro correspond au 1^{er} cycle en sciences et techniques de l'agronomie, ouverture à la rentrée scolaire 2027 du parcours en 3 ans.

Après la classe de 3^e

BAC PROFESSIONNEL/BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA.

BNMA (BREVET NATIONAL DES MÉTIERS D'ART)

Le BNMA est un diplôme de niveau 4 préparé en 3 ans directement après la classe de 3^e. Il permet d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur, en particulier au DN MADE.

BPA (BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE)

Décliné en 5 secteurs professionnels, le BPA est proposé par la voie de l'apprentissage.

CAP/CAP AGRICOLE

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP offre l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. La poursuite d'études est envisagée, notamment en bac professionnel. CAP en 1, 2 ou 3 ans, en fonction du profil et des besoins de l'élève.

BAC GÉNÉRAL

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5 ou plus.

BAC TECHNOLOGIQUE

8 séries au choix : S2TMD, ST2S, STAV (en lycée agricole), STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs et de commerce, licences...).

Lexique

BNMA : brevet national des métiers d'art

BP/BPA : brevet professionnel/brevet professionnel agricole

BUT : bachelor universitaire de technologie

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS/CS agricole : certificat de spécialisation (agricole)

DE : diplôme d'État

DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

FCIL : formation complémentaire d'initiative locale

S'ORIENTER EN VOIE PROFESSIONNELLE APRÈS LA 3^e :

EN CAP OU EN BAC PRO, SOUS STATUT SCOLAIRE OU EN APPRENTISSAGE,
DANS UN ÉTABLISSEMENT RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE
OU DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

COMMENT CHOISIR SA SPÉCIALITÉ DE CAP OU DE BAC PRO ?

Des ressources pour découvrir les métiers

→ « [Les métiers animés](#) »

Des films d'animation courts et rythmés, pour se faire une idée juste des métiers.

→ [Quiz « Quels métiers selon mes goûts ? »](#)

Un quiz pour aider les élèves à mieux se connaître et pour commencer à réfléchir aux métiers qui pourraient leur correspondre. En fonction des goûts et des activités préférées des élèves, le quiz leur propose des idées de métiers à explorer.

→ [Outil « Je découvre des métiers »](#)

Cet outil numérique intégré à la [plateforme Avenir\(s\)](#) propose aux élèves à travers des activités interactives d'effectuer une exploration progressive de près de 90 métiers, proches de leur quotidien ou plus éloignés.



STATUT SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE ?

SOUS STATUT SCOLAIRE

- vous êtes souvent dans l'établissement de formation ;
- vous réalisez des stages en entreprise ;
- les périodes de stage donnent lieu à une gratification évolutive selon les années.
En CAP 1^{re} année et 2^{de} bac pro, elle débute à 50 euros par semaine de stage effectuée, sous condition d'assiduité, en lycée comme en entreprise.

EN APPRENTISSAGE

- vous signez un contrat d'apprentissage, qui est un contrat de travail, dès que vous avez 15 ans, pour une durée de 6 mois à 3 ans ;
- afin de signer ce contrat, vous recherchez dès janvier-février une entreprise et un établissement de formation, avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires.
- vous avez des collègues ;
- vous percevez un salaire, qui varie selon votre âge et l'année d'études (Pour en savoir plus, rendez-vous sur [le site Alternance-professionnelle.fr](http://le.site/Alternance-professionnelle.fr)) ;
- vous commencez à découvrir le monde du travail et à gagner votre propre argent.

Attention ! Il faut s'adapter à un rythme soutenu.



→ Grâce à ce QR Code ou en cliquant sur la vidéo, découvrez la différence entre l'apprentissage et le statut scolaire.

INFO +

Quelles sont les aides qui existent pour les élèves et les apprentis en voie professionnelle ? Découvrez sur le site de l'Onisep le dossier « [Les aides financières et le budget en voie professionnelle : ce qu'il faut savoir](#) ».

L'apprentissage vous intéresse ?

Le site [La bonne alternance](#) vous accompagne dans vos démarches.

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP

Enseignements professionnels avec, entre autres :

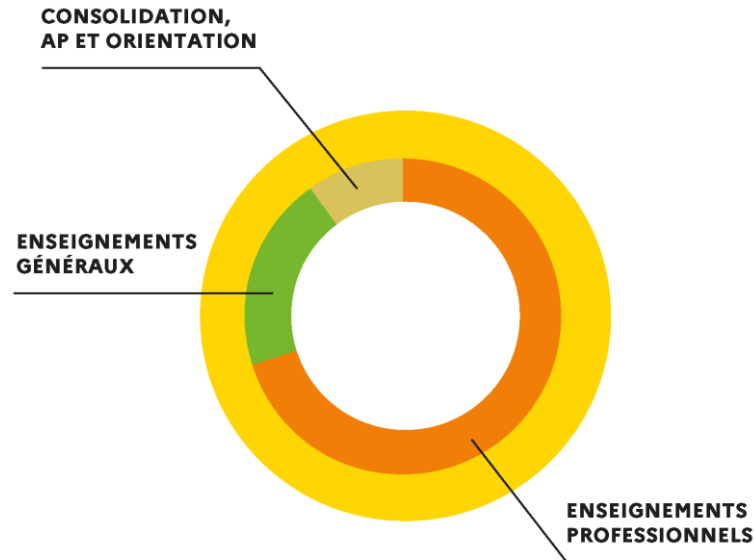
- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et en conseil d'administration, selon les projets engagés.
- la réalisation d'un chef-d'œuvre sur les deux années (œuvre concrète et interdisciplinaire), qui fait l'objet d'un suivi pédagogique évalué pendant son élaboration, ainsi qu'une épreuve orale de 10 minutes en dernière année de CAP.
Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter le site [BRIO](#).

Enseignements généraux

- Français, histoire-géographie, éducation civique et morale, mathématiques, physique-chimie, langue vivante A, arts, éducation physique et sportive.

PFMP (périodes de formation en entreprise)

- 12 à 14 semaines pour un CAP en 2 ans, 5 semaines minimum pour un CAP en 1 an.
- Une allocation de stage (50 € en 1^{re} année et 75 € en 2^e année, par semaine de PFMP) est versée par l'État.



2^{de}, 1^{re} ET TERMINALE BAC PRO : MODALITÉS ESSENTIELLES

En apprentissage ou sous statut scolaire

- Plus de 100 spécialités (dont 17 agricoles).
- Prépare à un champ professionnel.
- Poursuite d'études essentiellement en BTS.

INFO +

TESTS DE POSITIONNEMENT en français et mathématiques, à l'entrée en 2^{de} pro.

- **En français** : compréhension orale et écrite, compréhension du fonctionnement de la langue - 50 minutes.
- **En mathématiques** : organisation et gestion des données, nombre et calculs, géométrie modulaire (représenter l'espace, calculer avec des grandeurs et exprimer des résultats dans les unités adaptées), calcul littéral (mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou des inéquations du 1^{er} degré) - 50 minutes.

ORGANISATION de l'enseignement professionnel en familles de métiers (15 familles de métiers regroupant environ 57 spécialités de bac professionnel), choix de spécialité à émettre en fin de 2^{de} (uniquement sous statut scolaire).

CO-INTERVENTION entre l'enseignement professionnel et les disciplines générales, notamment le français et les mathématiques.

RÉALISATION d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel : œuvre concrète, individuelle ou collective.

LA TERMINALE PROFESSIONNELLE, réorganisée avec un tronc commun et un parcours adapté, soit vers une poursuite d'études, soit vers l'insertion professionnelle.

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO

Enseignements professionnels avec, entre autres :

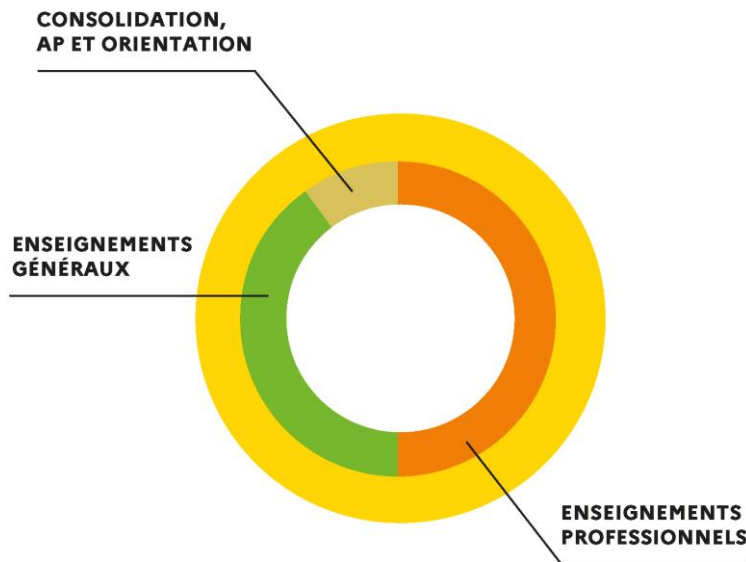
- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et en conseil d'administration, selon les projets engagés.
- [la réalisation d'un projet](#) sur les deux dernières années (œuvre concrète et interdisciplinaire), faisant l'objet d'un suivi pédagogique évalué (noté sur le livret scolaire ou de formation) pendant son élaboration, ainsi qu'une épreuve orale de 15 minutes (5 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement) en terminale.


Enseignements généraux

- Français, histoire-géographie, éducation civique et morale, langue vivante A, mathématiques, physique-chimie ou langue vivante B, arts, éducation physique et sportive.

PFMP (périodes de formation en entreprise)

- 18 à 22 semaines sur les 3 années de formation selon la spécialité du baccalauréat professionnel.
- Une allocation de stage (50 € en 2^{de} pro, 75 € en 1^{re} pro et 100 € en terminale pro, par semaine de PFMP) est versée par l'État.





LA VOIE PROFESSIONNELLE : LES FAMILLES DE MÉTIERS DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option avionique
- Aéronautique option structure
- Aéronautique option système
- Aviation générale

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- Étude et réalisation d'agencement
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien menuisier agencier

Métiers de la beauté et du bien-être

- Esthétique-cosmétique-parfumerie
- Métiers de la coiffure

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- Aménagement et finition du bâtiment
- Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Organisation et réalisation du gros œuvre (1^{re} session 2029)
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Travaux publics

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Géomètre
- Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités*
- Métiers de la logistique
- Organisation de transport de marchandises*

* UF2S (unité professionnelle facultative secteur sportif).

[Les familles de métiers et spécialités en bac pro](#)

LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (SUITE)

Métiers des industries graphiques et de la communication

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- Maintenance des matériels option A matériels agricoles
- Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention
- Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
- Maintenance des véhicules option motocycles
- Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
- Maintenance des véhicules option véhicules légers

Métiers de la mer

- Conduite et gestion des entreprises maritimes-commerce/plaisance professionnelle option voile
- Conduite et gestion des entreprises maritimes-commerce/plaisance professionnelle option yacht
- Conduite et gestion des entreprises maritimes-pêche
- Électromécanicien marine
- Polyvalent navigant pont/machine

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- Maintenance des systèmes de production connectés
- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Technicien de scierie

LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (SUITE)

Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

- Fonderie
- Microtechniques
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions
- Technicien modeleur
- Traitements des matériaux

Métiers de la relation client

- Métiers de l'accueil*
- Métiers du commerce et de la vente* option A animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente* option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Métiers des transitions numérique et énergétique

- Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique*
- Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables*
- Maintenance et efficacité énergétique*
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés*
- Métiers du froid et des énergies renouvelables*


[Les familles de métiers et spécialités en bac pro](#)

* UF2S (unité professionnelle facultative secteur sportif).

LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Accompagnement, soins et services à la personne
- Animation-enfance et personnes âgées*
- Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia
- Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel
- Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique
- Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement
- Artisanat et métiers d'art option verrerie scientifique et technique
- Artisanat et métiers d'art-facteur d'orgues option organier
- Artisanat et métiers d'art-facteur d'orgues option tuyautier
- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Carrossier-peintre automobile
- Commercialisation et services en restauration
- Conducteur routier de marchandises
- Construction et aménagement de véhicules
- Cuisine
- Cultures marines
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains
- Maintenance nautique
- Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie
- Métiers de l'entretien des textiles option B pressing
- Métiers de la couture et de la confection
- Métiers de la sécurité*
- Métiers du cuir option chaussures
- Métiers du cuir option maroquinerie
- Métiers du cuir option sellerie-garnissage
- Métiers et arts de la pierre
- Modélisation et prototypage 3D
- Optique-lunetterie
- Optique photonique : technologies de la lumière
- Perruquier-posticheur
- Photographie
- Plastiques et composites
- Poissonnier-écailler-traiteur
- Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques
- Technicien constructeur bois
- Technicien en appareillage orthopédique
- Technicien en prothèse dentaire
- Technicien en transport et distribution des gaz
- Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- Transport fluvial
- Transports par câbles et remontées mécaniques

[Les familles de métiers et spécialités en bac pro](#)



LE LYCÉE AGRICOLE : LES FAMILLES DE MÉTIERS DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

LE LYCÉE AGRICOLE : LES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de l'alimentation, bio-industries et laboratoire

- Laboratoire contrôle qualité
- Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques

Métiers du conseil-vente

- Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
- Technicien conseil vente en animalerie
- Technicien conseil vente univers jardinerie

Métiers de la nature jardin-paysage-forêt

- Aménagements paysagers
- Forêt
- Gestion des milieux naturels et de la faune

Métiers des productions

- Agroéquipement
- Conduite d'activité d'élevage et d'hébergement du secteur canin-félin
- Conduite de productions aquacoles
- Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole

Spécialités hors familles de métiers de l'enseignement agricole

- Services aux personnes et animation dans les territoires
- Technicien en expérimentation animale

PANORAMA DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole prépare à la diversité des métiers du vivant, de la terre et de la nature. Production, transformation, aménagement ou services, du CAP au diplôme d'ingénieur, les formations sont variées et présentes à tous les niveaux.



© Didier Caudocheau-Onisep.



[Les familles de métiers et spécialités en bac pro](#)



S'ORIENTER EN 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Volume horaire par semaine ou par an

Sauf 2^{de} spécifique STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration).

2 ^{de} générale et technologique	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

INFO +

UN TEST DE POSITIONNEMENT

En début d'année, pour connaître les acquis et les besoins en français (compréhension orale, compréhension écrite, compréhension du fonctionnement de la langue) et en mathématiques (organisation et gestion de données, nombres et calculs, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

En fonction des besoins de l'élève.

UN ACCOMPAGNEMENT

Pour construire ses projets d'orientation.

UNE SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

D'une durée de 2 semaines, elle est prévue pour les élèves de 2^{de} générale et technologique durant le dernier mois de l'année scolaire.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Volume horaire par semaine ou par an

Au choix, 1 enseignement technologique

Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives*	3 h
Pratiques sociales et culturelles*	3 h
Pratiques professionnelles*	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

* En lycée agricole.

Au choix, 1 enseignement général

Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante C	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable*	3 h

INFO +

POSSIBILITÉ DE CHOISIR

au maximum 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique).

LES ENSEIGNEMENTS

Langues et cultures de l'antiquité (œuvre concrète pluridisciplinaire) en 1^{re} et en terminale.

ET EN FIN DE 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE...

La procédure reste inchangée

Vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2^e et 3^e trimestres puis décision d'orientation par le chef ou la cheffe d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.

La fiche dialogue

ou [Téléservice](#) constituent le support des échanges aux 2^e et 3^e trimestres entre l'établissement, les élèves et leur famille.

La voie professionnelle

Elle peut être conseillée, mais elle n'est pas une décision d'orientation. Elle relève des élèves et de leur famille.

La décision d'orientation porte désormais sur :

- **la voie générale** : le choix des spécialités est du ressort des élèves et de leur famille (4, voire 5 choix, si l'une des spécialités n'existe pas dans l'établissement, à émettre au 2^e trimestre) ;
- **une des 8 séries de la voie technologique.**

Rendez-vous sur le site [Horizons 21^e](#) pour découvrir **les choix de spécialités en voie générale et les séries de la voie technologique, et préparer vos choix d'orientation.**

Le redoublement

Il peut être décidé par le chef ou la cheffe d'établissement. Le maintien peut être demandé par la famille lors des paliers d'orientation.

POUR EN SAVOIR PLUS ET VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX

Pose-toi la question !

Bac général ou bac technologique ?

Étudier plusieurs années après le bac, c'est ce qui attend les élèves après un bac général ou un bac technologique. Mais comment choisir entre les deux ?

Les deux ont des points communs : ils se font en 3 ans et ont le même nombre d'heures hebdomadaires. En 1^{re} et terminale, le tronc commun est presque le même.

Ce qui est différent ?

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études possibles.

Pour choisir entre les deux, la question des centres d'intérêt est primordiale.



**S'ORIENTER EN CLASSE DE 1^{re} :
GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?**

HORAIRES EN 1^{re} DE LA VOIE GÉNÉRALE

Enseignements communs

Français	4 h
Histoire-géographique	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h/3 h 30*
Enseignement moral et civique	18 h/an

* Pour les élèves de 1^{re} n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques, l'enseignement scientifique de 2 heures hebdomadaires est complété par un enseignement de mathématiques spécifique d'une durée hebdomadaire d'1 h 30.

3 enseignements de spécialité

Arts	4 h
Biologie-écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	4 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littérature et cultures étrangères	4 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

HORAIRES EN TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

Enseignements communs

Philosophie	4 h
Histoire-géographique	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an

2 enseignements de spécialité parmi ceux choisis en 1^{re}

Arts	6 h
Biologie-écologie	6 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littérature et cultures étrangères	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

LES SÉRIES EN VOIE TECHNOLOGIQUE

STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social
STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
S2TMD	Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
STL	Sciences et technologies de laboratoire
STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

Les enseignements liés aux séries sont sur la diapositive suivante

Enseignements communs	1 ^{re}	TERMINALE
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an	18 h/an
Mathématiques	3 h	3 h
LVA et LVB	4 h	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h

+ 3 spécialités en 1^{re} et 2 spécialités en terminale (voir tableau suivant sur la diapositive suivante)	
+ éventuellement des enseignements optionnels, selon la série	
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h

ENSEIGNEMENTS PAR SÉRIE EN VOIE TECHNOLOGIQUE

En 1^{re}

STMG	<ul style="list-style-type: none"> Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> Physique, chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement scientifique alimentation-environnement Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> Innovation technologique Ingénierie et développement durable Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> Économie, droit et environnement du spectacle vivant Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale
STAV	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et sociétés Technologie
STL	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie Outils et langages numériques Design et métiers d'art

En terminale

STMG	<ul style="list-style-type: none"> Management, sciences de gestion numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance/mercatique (marketing)/ressources humaines et communication/systèmes d'information de gestion Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> Sciences et technologies culinaires et des services-enseignement scientifique alimentation-environnement Économie-gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction/énergies et environnement/innovation technologique et écoconception/systèmes d'information numériques Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale
STAV	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et technologie
STL	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et méthode en design Conception et création en design et métiers d'art



ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION APRÈS LA 3^e

1^{er} trimestre

Information sur l'orientation
et premier conseil de classe.

2^e trimestre

Intentions d'orientation exprimées
sur la fiche de dialogue
ou sur [Téléservice Orientation*](#)
par les élèves et leur famille.

Avis provisoire d'orientation
du conseil de classe sur la fiche
dialogue ou sur [Téléservice*](#).

Mai

Vœux d'orientation définitifs
des élèves et de leur famille sur la fiche
dialogue ou sur [Téléservice*](#).
+ dossier d'affectation ou [Téléservice
Affectation*](#) (formation/établissement).

Juin

Proposition de voie d'orientation
par le conseil de classe du 3^e trimestre
et décision du chef ou de la cheffe
d'établissement, en l'occurrence :
2^{de} générale et technologique, 2^{de} pro,
1^{re} année de CAP ou redoublement.
(Le maintien en 3^e peut être demandé
par l'élève et sa famille.)

- **Si accord** : validation et décision
d'orientation définitive.
- **Si désaccord** : entretien famille/chef
ou cheffe d'établissement et possibilité
de saisir la commission d'appel.

De juin à début juillet

Réception des notifications
d'affectation et, **surtout**,
inscription dans l'établissement.

**Le portail « [Scolarité-services](#) » de votre académie permet aux familles de saisir les vœux d'orientation et les vœux d'affectation, de consulter les avis du conseil de classe et la décision du chef ou de la cheffe d'établissement ainsi que la notification d'affectation.*

SOIT UNE AFFECTATION EN :

2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP

Le barème académique prend en compte :

- la classe d'origine ;
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée) ;
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...).

Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées

SOIT UNE AFFECTATION EN :

2^{de} générale et technologique

Dans le ou les lycées de secteur :

l'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

- pour des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie » : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

L'ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

Concerne uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique

→ Affectation dans la limite des places disponibles

Critères prioritaires

1. **Les élèves en situation de handicap** : les élèves reconnus handicapés peuvent bénéficier d'une priorité d'affectation lorsqu'ils formulent une demande de dérogation au secteur géographique ou qu'ils ont besoin d'une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé. La famille transmet alors un dossier médical, sous couvert du médecin scolaire. Une commission médicale d'affectation prioritaire examine ensuite le dossier et statue.
2. **La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement.**
3. **Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social.**
4. **Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé ou scolarisée dans l'établissement.**
5. **Les élèves dont le domicile est situé en limite de zone de secteur et proche de l'établissement souhaité.**
6. **Les élèves devant suivre un parcours particulier.**

Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO.



SE FORMER AUTREMENT

INTÉGRER L'ARMÉE

L'armée de l'air et de l'espace

Pour qui ? Accessible aux jeunes entre 16 et 18 ans, ayant suivi une classe de 2^{de} GT ou de 2^{de} professionnelle (le brevet est obligatoire).

Où ? À l'EETAAE (École d'enseignement technique de l'armée de l'air et de l'espace) de Saintes (17).

Quels bacs ?

- Bac général (spécialités mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques et sciences de l'ingénieur ; options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes).
- Bac technologique STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable).
- Bac professionnel CIEL (cybersécurité, informatique et réseaux, électronique).

Le baccalauréat doit être complété par une formation militaire.

- **Pour en savoir plus**, lisez : « [Devenir aviateur et intégrer l'EETAAE](#) ».

La Marine nationale

Pour qui ? Accessible aux jeunes ayant un niveau de 3^e ou de 2^{de}, âgés d'au moins 16 ans et de moins de 18 ans au 1^{er} septembre.

Où ? À l'École des mousses de Brest.

Quelle formation ? Une formation militaire et maritime de 10 mois pour obtenir le brevet élémentaire de mousse, suivi d'un contrat d'engagement de 4 ans.

- **Pour en savoir plus**, lisez : « [La Marine recrute](#) ».

L'armée de terre

Pour qui ? Accessibles aux jeunes à partir de 16 ans et jusqu'à 20 ans.

Où ? À l'EMPT (École militaire préparatoire technique) de Bourges (18).

Quels bacs ? Entrée en cycle terminal de bac pro (3 en tout) ou en bac technologique STI2D (spécialité énergies et environnement ou systèmes d'information et numérique).

PRÉPARER UN DIPLÔME DANS L'ANIMATION

Le CPJEPS

Pour qui ? Accessible dès 16 ans aux titulaires d'une attestation de secourisme. Avoir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un plus.

À quels métiers prépare le diplôme du CPJEPS ? Le CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est un diplôme de niveau 3 permettant d'acquérir les bases pour devenir animateur ou animatrice dans les accueils collectifs de mineurs et dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. La formation dure 10 mois.

Le BPJEPS

Pour qui ? Accessible dès 16 ans, sans conditions de diplôme (sauf pour les candidats et candidates s'inscrivant via Parcoursup, qui doivent détenir le bac), aux jeunes titulaires d'une attestation de secourisme, ayant le BAFA ou une expérience dans l'animation.

À quels métiers prépare le diplôme du BPJEPS ?

Le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) atteste des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur ou d'animatrice, de moniteur ou de monitrice, d'éducateur sportif ou d'éducatrice sportive.



**CONTACTEZ
NOS SPÉCIALISTES
DE L'ORIENTATION !**



**DES PUBLICATIONS
POUR BIEN CHOISIR
SON ORIENTATION !**



MERCI de votre attention
et à bientôt sur www.onisep.fr !